

Note conclusive. Milieux innovateurs et économie territoriale : comment le territoire façonne l'économie contemporaine

Itinéraire d'un programme de recherche et nouvelles perspectives

Olivier Crevoisier, Leïla Kebir, Véronique Peyrache-Gadeau

DANS **REVUE D'ÉCONOMIE RÉGIONALE & URBAINE** 2021/1 (FÉVRIER), PAGES 137 À 153
ÉDITIONS **ARMAND COLIN**

ISSN 0180-7307

ISBN 9782200933791

DOI 10.3917/revu.211.0137

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2021-1-page-137.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Note conclusive
Milieux innovateurs et économie territoriale : comment le territoire façonne l'économie contemporaine

Itinéraire d'un programme de recherche et nouvelles perspectives

Innovative milieus and territorial economy: how the territory shapes the contemporary economy

Itinerary of a research program and new perspectives

Olivier CREVOISIER

Université de Neuchâtel
Olivier.crevoisier@unine.ch

Leïla KEBIR

Université de Lausanne
Leila.kebir@unil.ch

Véronique PEYRACHE-GADEAU

Université de Savoie
veronique.peyrache-gadeau@univ-smb.fr

Ce numéro spécial dédié à Denis Maillat est l'occasion de revenir sur ce qui s'est produit depuis les premiers travaux sur les *milieux innovateurs* et leurs contributions à ce qui est devenu *l'économie territoriale* (Colletis-Wahl *et al.*, 2008 ; Courlet, 2008 ; Crevoisier, 2010 ; Pecqueur, 2007). Ces travaux ont démarré au milieu des années 1980 autour de Philippe Aydalot¹, auquel Denis Maillat s'est associé dès le départ avec la création du Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs (GREMI) au milieu des années 1980 (Camagni et Maillat, 2006 ; Matteaccioli, 2004). Après trente-cinq années de recherche, comment l'économie territoriale a-t-elle évolué ? Constitue-t-elle aujourd'hui encore une approche pertinente, apte à éclairer de manière originale les rapports renouvelés entre société et espace ? À partir des travaux de Denis Maillat et de leur prolongement, ces questions sont abordées ci-après, en se demandant dans quelle mesure le corpus conceptuel des *milieux innovateurs* a pu nourrir l'économie territoriale et l'économie politique contemporaine en général et comment il peut contribuer à la compréhension des mutations territoriales actuelles.

On propose d'interroger cette évolution sous l'angle particulier de *la mobilité* dans la mesure où cette thématique nous semble être au cœur des évolutions des travaux du GREMI. Elle conduit en effet trois périodes au cours desquelles les dynamiques suivantes ont été successivement ou parallèlement éclairées : les dynamiques endogènes face à l'accroissement de la mobilité internationale des biens au tournant des années 1990 avec l'essor de l'Organisation mondiale du commerce et du marché unique européen ; puis dans leur sillage, les dynamiques de création des ressources spécifiques et d'ancrage des facteurs de production dont la mobilité s'est accrue (d'abord le capital puis, plus tard, la main d'œuvre et la connaissance) ; et en troisième lieu, on relèvera les dynamiques d'intégration par le local de valeurs énoncées à une échelle globale au tournant des années 2010, avec notamment les valeurs de durabilité, de responsabilité et d'authenticité.

Cette note conclusive n'a pas l'ambition de présenter de manière exhaustive l'ensemble du champ couvert par l'économie territoriale. Il s'agit de s'interroger librement à propos de certaines thématiques économiques et sociales qui se sont imposées au cours des trente-cinq dernières années et de la manière dont l'approche par les milieux innovateurs s'en est saisie et y a contribué. Il s'agit également de s'inscrire dans la continuité des travaux de Denis Maillat en mobilisant tout au long de cet article l'approche territoriale qu'il a toujours prônée.

- 1 -

À l'origine des milieux innovateurs (1980-2000) : le développement endogène face à la libéralisation des marchés et la mobilité accrue des biens

L'approche par les milieux innovateurs est marquée par le contexte qui l'a vu naître. Les années 1980 sont caractérisées par une crise économique qui, bien plus que celle des années 1970, dévoile les faiblesses structurelles qui caractérisent la fin du fordisme des « trente glorieuses ».

Les années qui suivent vont être celles de la formulation d'un nouveau paradigme, encore aujourd'hui dominant, qui explicite le lien existant entre les dynamiques endogènes, révélées comme solutions locales à la crise, et les dynamiques d'innovation issues non seulement du tissu des entreprises, mais impliquant des entités à des échelles plus larges, au sein des réseaux d'innovation et des milieux innovateurs (Maillat *et al.*, 1993). Ces milieux n'englobent pas toutes les composantes d'une région. Ils sont définis comme des ensembles d'acteurs locaux, dotés d'une certaine autonomie de décision (Petites et Moyennes Entreprises, autorités locales, filiales de grands groupes, institutions de formation et de recherche, acteurs économiques et politiques, *etc.*) qui nouent entre eux des relations privilégiées de concurrence/coopération afin de développer des produits ou des solutions technologiques, organisationnelles, dans un contexte caractérisé par la double nécessité d'une gestion plus performante et durable des ressources et d'une insertion dans la mondialisation (Maillat *et al.*, 1993).

En parallèle au développement de la théorie des milieux innovateurs, d'autres approches, comme celles des districts industriels (Becattini, 1990 ; Garofoli, 1992) se sont développées : clusters, technopoles, systèmes productifs localisés, systèmes régionaux d'innovation, modèle « triple hélice » ... Chacune caractérisant une forme particulière de milieu innovateur, reposant ici davantage sur la flexibilité productive, là plutôt tournée vers le high-tech, vers les services supérieurs dans les villes et basée sur des industries matures dans des régions plus rurales. Tous ces modèles reposent sur des dynamiques d'apprentissage centrées sur des interactions locales intenses, mais qui s'inscrivent dans la globalisation des marchés. L'approche par les milieux innovateurs s'est posée en synthèse de ces différents courants (Maillat, 1998), avec l'idée finalement que tous les types de « *learning regions* » (Maillat et Kebir, 1999) sont basées sur une dynamique de type *milieu innovateur*.

On ne peut comprendre l'irruption de ce foisonnement de recherches sans faire référence à ce avec quoi il cherchait à rompre. Le fordisme reposait sur une croissance portée par les grandes entreprises industrielles. Considérées à l'époque comme bureaucratiques et « rigides », organisées pour la production de masse et non pour l'innovation ; elles étaient vues davantage comme les causes de la crise que comme des facteurs de redéploiement. On assistait au divorce flagrant entre d'une part l'économie de production et de consommation de masse à bout de souffle

et d'autre part les aspirations d'une société qui cherchait, par l'entrepreneuriat et le développement « par le bas » à redonner du sens à « l'économique ».

L'approche par les milieux innovateurs cherchait à répondre à ces nouvelles aspirations et à montrer qu'un développement par le bas, à partir du « *small is beautiful* », était non seulement possible, mais était d'ores et déjà à l'œuvre dans de nombreuses régions. Le local était vu comme la clé d'insertion des régions dans la globalisation.

Ce programme a bien vite rencontré des opposants avec qui le dialogue, souvent vif, structurait les débats scientifiques de cette époque (Benko et Lipietz, 1992). Les théoriciens de la régulation et les tenants de l'économie industrielle renouvelée des années 1980 s'accordaient sur le postulat selon lequel les fondamentaux du capitalisme n'étaient pas morts, la crise était l'expression de l'émergence de sa nouvelle forme, celle de la *flexibilité post fordiste* et le développement par le bas n'était qu'un épiphénomène. Les colloques réunissant les *territorialistes* majoritairement latins (milieux innovateurs, districts industriels, systèmes de production localisés), les californiens de la Silicon Valley et de l'Orange County et les tenants d'une approche par le haut (marxiens et régulationnistes « *footloose* ») donnaient lieu à d'intenses débats (Piore et Sabel, 1984 ; Sabel, 1989 ; Storper et Walker, 1989).

Piore et Sabel (1984), dans un exercice d'équilibre, ont tenté une synthèse dans « *The second industrial divide* », traduite par « La seconde révolution industrielle ». La thèse proposait la convergence du grand capitalisme industriel d'une part, qui se restructurait à grands pas vers des unités plus petites, plus flexibles et qui s'ouvraient sur les ressources de l'environnement, et d'autre part les dynamiques des milieux et des clusters, constitués d'acteurs petits et moyens, mais qui croissaient et se structuraient davantage. Un ouvrage passionnant, à la fois érudit, ancré dans l'histoire et dans l'observation empirique, mais dont la thèse principale concernant les changements en cours et à venir a été radicalement infirmée.

En effet, les années 1990 et 2000 ont montré à quel point ces débats restaient centrés sur une vision productive et industrielle de l'économie et de la société. Les analyses académiques pourtant dédiées à comprendre les modalités évolutives et les ruptures, n'avaient notamment pas anticipé le développement de la finance de marché et ses conséquences sur l'économie qu'on appellera bientôt « réelle », ainsi que sur la société. Après le Big Bang de la City au milieu des années 1980, la financiarisation des activités s'étend progressivement à tous les pays que l'on disait alors « industrialisés ». Les grands groupes sont rapidement mis au pas par les financiers, renvoyant leurs directeurs ingénieurs dans les bureaux d'étude et les remplaçant par des consultants financiers rivés sur les cours boursiers. Les théories de la *corporate governance* ont pris le pas sur les considérations en termes d'innovation et de rendements croissants de l'économie industrielle, et la plupart des PME – industrielles, commerciales, financières, touristiques, *etc.* – ont progressivement été rachetées par des conglomérats cotés en bourse, ou par des fonds de pension, alors même que les banques refusaient à ces mêmes PME les prêts pour financer leur croissance. Alors, les théories qui reposaient sur le développement endogène, sur

l'autonomie des acteurs engagés dans les dynamiques locales, étaient-elles à ranger définitivement dans les caves si fournies des bibliothèques universitaires ?

- 2 -

Les milieux ancreurs face à la globalisation par la mobilité des facteurs (1990-2010)

Les travaux sur les milieux innovateurs se sont concentrés sur les enjeux de société du début des années 1980 et 1990 : il s'agissait de trouver des solutions à la crise des régions industrielles et de générer des emplois et du dynamisme grâce au changement technologique dans un contexte de libéralisation et de globalisation des marchés des biens.

Le succès de cette approche territorialisée de l'innovation a été très important. Tous les pays, ainsi que l'Union européenne, ont développé des politiques territorialisées d'innovation. Par la suite, on a assisté à « l'innovativisation » de la plupart des politiques publiques – les politiques industrielles, régionales, de la formation et de la recherche, agricoles, touristiques, de l'urbanisme... (Jeannerat *et al.*, 2017).

Parallèlement, sur le plan académique, le paradigme de l'économie territoriale a engendré une multiplication des sessions de colloques et des revues dédiées à la question de l'innovation. Les recherches se sont orientées vers les systèmes d'innovation, vers les ressources, vers les dynamiques de créativité fondées sur la connaissance, *etc.*, avec de nombreux raffinements, qui viennent ponctuellement amender le paradigme, mais qui pour la plupart s'y inscrivent encore, en renouvelant en creux le principe de la centralité (Lagendijk, 2006) et en l'articulant à celui des dynamiques endogènes.

La recherche en économie territoriale a toutefois aussi dû sortir de ses thématiques initiales, probablement trop centrées sur une vision étroite et industrielle de l'innovation pour affronter les questions qui se posent plus largement à la société. Comment, à partir des capacités locales d'action, faire face aux grands enjeux actuels ? Dans les années 1990, ce qui va prendre la suite de l'intérêt porté à la globalisation par le marché des biens devient la question de la mobilité des facteurs de production : la mobilité des connaissances, dopée par la mobilité des personnes qualifiées, l'avènement d'internet et l'hyper mobilité des capitaux qui fait suite à la libéralisation financière. Face à ces tendances les milieux innovateurs théorisent la capacité des territoires à capter et à ancrer les dynamiques qui se déploient désormais bien au-delà d'eux ; les travaux s'intéressent à ces nouvelles logiques où les flux de ressources, notamment de connaissances et de capitaux, sont incorporés dans les chaînes de valeurs territorialisées, et à ces processus de création de ressources qui permettent de spécifier les territoires.

2.1. La mobilité des connaissances

Un postulat de base, non seulement des milieux innovateurs mais aussi de toutes les approches traitant de l'innovation depuis le XIX^e siècle, a été celui de la fixité géographique des connaissances dites « tacites » et collectives et analysées en termes de dotations de facteurs. Ce postulat est conservé jusque dans les années 1990 et 2000, marquées par une course au captage de connaissances, considérées comme la ressource principale pour l'innovation (Conseil européen, 2000). Dans la société industrielle décrite par Ricardo, Marx, Durkheim, Weber, *etc.*, la division technique, sociale et spatiale du travail assigne à chaque région, chaque entreprise et chaque personne une place lui permettant de produire des biens qui vont ensuite être distribués, grâce à la mobilité des marchandises, sur le marché. Il en résulte des trajectoires de spécialisation caractéristiques des régions industrielles, mais aussi de la plupart des grandes villes, qui vont développer non seulement des activités spécialisées, mais également des institutions de formation et de recherche, des associations professionnelles et des infrastructures venant renforcer ces spécialisations. Ce sont donc des logiques de transmission locale des connaissances qui dominent, ainsi que des développements sur base locale de connaissances nouvelles, historiquement souvent nourris par des inputs limités mais déterminants provenant d'ailleurs. L'approche par les milieux innovateurs, toute entière centrée sur le jeu du local et de l'ailleurs, a rendu particulièrement compte de ces dynamiques en s'intéressant aux apprentissages locaux et régionaux, ainsi qu'à la capacité des milieux à se régénérer ponctuellement par l'apport de connaissances externes. En somme, les apprentissages riches, dialogiques étaient le fruit des interactions de proximité. Les apprentissages monologiques ont toujours pu opérer à distance, ou grâce à une mobilité coûteuse de la main-d'œuvre qualifiée (Maillat *et al.*, 1993 ; Planque, 1991 ; Ratti *et al.*, 1997). Cette thèse a été progressivement relativisée, notamment par les approches en termes de *global pipelines* (Bathelt *et al.*, 2004) sans être complètement abandonnée.

Aujourd'hui toutefois, la géographie de la connaissance a radicalement basculé (Doz *et al.*, 2001 ; Shearmur *et al.*, 2016). Ce n'est plus du développement de connaissances sur une base locale, même enrichie, que les activités locales tirent un avantage compétitif, mais de la *mobilisation et de l'ancrage de connaissances existant ailleurs*. La grande affaire des années 2000 à nos jours, a bien consisté à utiliser cet extraordinaire potentiel de connaissances, certes dispersées à l'échelle de la planète, mais désormais accessibles (Crevoisier et Jeannerat, 2009). Aujourd'hui par exemple, ceux qui chercheraient à développer les technologies *blockchain* plutôt que de se les approprier via internet et de les adapter pour leurs propres besoins n'auraient aucune chance : c'est trop lent et beaucoup trop cher. Ceux qui gagnent sont ceux qui, tout en maîtrisant un noyau de compétences propres, mobilisent ces connaissances complémentaires existantes et dorénavant largement accessibles.

Concrètement, cette mobilité des connaissances va connaître deux changements majeurs dès les années 1990. En premier lieu, le développement en Europe de la mobilité des travailleurs qualifiés, le développement des programmes européens de recherche et de mobilité des étudiants. En second lieu, dans les années 2000, le

développement d'internet, qui rend la connaissance facilement accessible – à défaut d'être toujours appropriable.

Dans ce contexte, les dynamiques endogènes régionales ne relèvent plus de la capacité locale à produire et diffuser localement les connaissances nécessaires pour mettre à jour les activités. Les *milieux ancreurs* (Colletis-Wahl *et al.*, 2008 ; Kebir *et al.*, 2017) sont les opérateurs à même de faire jouer les compétences locales dans un réseau mondialisé de compétences spécialisées et/ou complémentaires. Les dynamiques territoriales de connaissances sont donc de plus en plus combinatoires, et probablement de moins en moins cumulatives (Crevoisier et Jeannerat, 2009).

2.2. La mobilité des capitaux

Dans la seconde moitié des années 1990, les approches territoriales fondées sur l'innovation sont devenues un paradigme dominant pour tout ce qui concerne « l'économie réelle », mais la financiarisation de l'économie s'est installée de manière déterminée au centre de l'accumulation capitaliste. Désormais, ce sont bien les marchés financiers et les grands *lobbies* des banques et des groupes financiarisés, qui n'ont plus grand chose « d'industriels », qui pèsent sur la politique des États et qui depuis trente ans influencent de manière déterminante l'évolution des systèmes de production, des régimes d'assurance sociale, des politiques environnementales et des rapports entre nations (Chesnais, 2004 ; Lordon, 2000).

En lien avec ce vaste mouvement, et à la suite des libéralisations financières, dès la fin des années 1990, il apparaît clairement que les PME et les systèmes de PME ont perdu l'essentiel de leur autonomie : les grands groupes financiarisés se rachètent les uns les autres dans une course aux fusions et acquisitions ; puis, la croissance externe des grands groupes passe par l'intégration de pans entiers de l'économie. Ainsi les rachats des PME dans les années 1990 et 2000 (voir par exemple l'horlogerie, dont les PME jadis familiales sont aujourd'hui en totalité détenues par deux ou trois grands groupes du luxe) ont suivi les rachats des régies publiques (télécoms, énergie, eau, *etc.*) et précédé ceux des infrastructures et de l'immobilier. À partir des travaux de géographes économiques britanniques (Leyshon et Thrift, 1997 ; Martin et Pollard, 2017) hautement concernés par ces changements, tout un courant de recherche en géographie financière s'est mis en place². Ces recherches ont ouvert le champ de l'économie territoriale, ou plutôt celui de sa version internationale, l'*Economic geography*, à des dimensions jusqu'à présent non traitées. Il s'agit, tout d'abord, de sortir d'une vision exclusivement réelle de l'économie pour intégrer les mécanismes monétaires et financiers. Ceci s'est fait en examinant la manière dont fonctionne la *Global city*, mais aussi l'impact de cette gouvernance financière sur les dynamiques d'innovation et sur les régions industrielles. Ces travaux ont également montré l'extraordinaire concentration du pouvoir de contrôle de la *Global City* (Sassen, 1991) sur les régions et le fait que le succès de la finance de marché est basé non pas sur « la fin de la géographie » (O'Brien, 1992), mais bien sur la mobilité/liquidité des capitaux (Corpataux et Crevoisier, 2005 ; Crevoisier *et al.*, 2011). Cet espace financiarisé, en expansion et en croissance constante jusqu'en

2008, impose à travers l'Europe et le monde ses logiques de mise en conformité des institutions et des territoires nationaux et régionaux.

Quels sont les impacts de la finance de marché sur les économies des villes et des régions ? Non seulement le pouvoir économique des PME, des sociétés locales et régionales, fondamental dans l'approche par les milieux innovateurs, a été confisqué, mais l'essentiel des bénéfices monétaires a de surcroît été investi dans des opérations purement financières, telles que les fusions et acquisitions. Dans le meilleur des cas, il y a eu des investissements dans des opérations industrielles mais le plus souvent dans d'autres secteurs et à d'autres échelles que celles d'origine. Le capital n'est plus alloué selon une géographie de la profitabilité des activités réelles, mais de la profitabilité financière. Cette concentration des profits et des pouvoirs a bénéficié à certaines régions et à certains pays qui « ont gagné ». Par exemple, la Grande-Bretagne (Clark et Wójcik, 2007), les Pays-Bas (Engelen *et al.*, 2010), la Suisse (Corpataux et Crevoisier, 2005), *etc.*, et d'autres ont été à même de renforcer leur position de surplomb dans l'économie mondiale en jouant des complémentarités entre leurs grandes entreprises, les milieux financiers et leurs autorités régionales et nationales.

Les milieux financiers ont développé une vision très particulière des entreprises, des régions et des nations, basée sur deux données quantitatives et abstraites : le profit attendu et le risque probabilisé. Les traders achètent et vendent en permanence, mais pour prendre leur décision, ils ne regardent jamais au-delà de leur écran, ils ne s'intéressent pas aux différentes dimensions de l'économie réelle, telle qu'elle se présente dans des territoires concrets. L'innovation à l'échelle des territoires, caractérisée par sa diversité constamment renouvelée, est peu intégrable dans la vision calculatrice simplificatrice de la finance de marché, construite en termes strictement comparés et sur une analyse quantitative.

Les régions à base « d'économie réelle », celles qui ont perdu l'essentiel de leur autonomie décisionnelle doivent compter sur leurs activités et leurs compétences pour exister se retrouvent dans un monde caractérisé par l'hyper-mobilité des capitaux. La question devenue centrale est celle de la capacité des acteurs locaux à attirer et ancrer des flux d'investissement dans les entreprises de la région et à maintenir ainsi leur capacité d'innovation dans une concurrence accrue et globalisée.

- 3 -

L'émergence des grands défis de société et leur concrétisation locale : les *milieux valueurs*

Parallèlement, aux milieux ancreurs qui rendent compte de la manière dont le local se positionne dans un monde marqué par la mobilité des facteurs, la recherche en économie territoriale s'est engagée dans une théorisation de la manière dont les forces endogènes aux territoires retrouvent de l'autonomie décisionnelle et se réorganisent face aux enjeux formulés à une échelle globale à propos de la soutenabilité du développement. La recherche sur l'économie réelle se préoccupe

de la question des ressources. Ainsi, les innovations dites *durables* sont le résultat d'interprétations locales de ces injonctions globales, et de leur concrétisation sous la forme d'innovations.

3.1. Territoires, durabilité et valuation

Pendant longtemps, les travaux sur les modèles territoriaux d'innovation (TIM) ont peu pris en compte la question du développement durable. Si les milieux innovateurs ont permis de largement documenter la diversité régulièrement recréée des trajectoires de développement des territoires, la question de leur durabilité n'a été posée qu'au tournant des années 2000-2010 (en témoigne notamment le lancement en 2002 de la revue *Développement Durable et Territoires*). Un angle d'analyse en lien avec les milieux a été celui des ressources et des vulnérabilités territoriales. Des milieux locaux, face à la vulnérabilité de certaines ressources paysagères, naturelles ou culturelles, se sont mobilisés pour assurer leur conservation-renouveau, quelques fois par la patrimonialisation, et permettre leur valorisation (Peyrache-Gadeau, 2007). Par la suite, l'enquête GREMI-T (Kebir *et al.*, 2017) soutenue à son démarrage par Denis Maillat, s'est intéressée à la durabilité en réalisant une enquête sur les « innovations durables », à savoir des innovations dont les auteurs revendiquent qu'elles sont durables. C'est l'approche de l'« *actually existing sustainabilities* » de Krueger et Agyeman, (2005). Comme les innovations traditionnelles, ces innovations consistent à développer des activités économiques, de nouveaux produits, des services, des technologies... Elles s'en distinguent toutefois notamment par leur revendication de s'inscrire dans une éthique légitimée à l'échelle de la société. Ces innovations sont impulsées par des acteurs plus nombreux et plus divers (médias, Organismes Non Gouvernementaux, leaders d'opinion, bénévoles, *etc.*) qui participent aux projets et les légitiment du point de vue de la durabilité. Aussi, de nombreux projets relèvent du développement local dans le sens d'une amélioration du bien-être des habitants et/ou des visiteurs. De plus, la plupart de ces projets ont une dimension de démonstration, d'expérimentation et de mise en scène (Huguenin et Jeannerat, 2017) car il ne s'agit presque jamais d'innovations qui font l'unanimité ; elles doivent être évaluées, discutées, améliorées... Enfin, ces innovations mettent sous tension les institutions existantes et provoquent des discussions car elles nécessitent des aménagements plus ou moins importants des territoires pour pouvoir se déployer et s'inscrire dans les usages quotidiens, que ce soit pour le traitement de l'eau, les énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque) ou la mobilité électrique. De plus, elles mettent sous tension les systèmes institutionnels et de gouvernance en place (Kebir *et al.*, 2017).

Les TIMs, tout comme l'économie industrielle, sont longtemps restés sur l'idée que les solutions aux problèmes économiques et les réponses aux aspirations sociales résident dans la dynamique des systèmes de production et d'innovation : de « bons » produits ou services trouveront une validation sur les marchés globaux et permettront de faire évoluer le monde dans la « bonne » direction. En somme, les marchés et les consommateurs ne sont pensés que sous la forme d'instances de validation ou d'invalidation des solutions proposées par les systèmes de production et d'innovation. Cette vision est aujourd'hui clairement remise en cause. Ainsi et

plus généralement, dans les *innovation studies* ainsi qu'en sociologie économique, on a vu se développer des travaux qui intègrent les valeurs socioculturelles portées par les consommateurs/usagers/citoyens comme éléments constitutifs de la valeur économique. Les *théories de la valuation* (Beckert et Aspers, 2011 ; Helgesson et Muniesa, 2013 ; Kjellberg *et al.*, 2013 ; Vatin, 2009), de *l'économie créative* (Liefoghe, 2010) ainsi que de *l'expérience economy* (Lorentzen et Jeannerat, 2013 ; Lorentzen *et al.*, 2015) posent que dans des économies avancées, les processus d'innovation ne consistent plus à satisfaire des besoins ou à améliorer l'utilité, mais à donner une forme marchande à des aspirations de la société ou de certaines communautés. Si la durabilité est probablement la plus marquante et la plus clairement exprimée de ces aspirations au cours des vingt dernières années, de nombreuses activités ont joué sur d'autres registres de valeur, l'authenticité (Jeannerat, 2013), la sécurité, l'expérience (Lorentzen *et al.*, 2015), la singularité (Karpik, 2008), la transgression ou le ludique (Han, 2016), *etc.*, pour ne prendre que quelques exemples.

3.2. Transition écologiques et dynamiques territoriales

Du point de vue des territoires, l'évolution des dynamiques d'innovations implique de rompre la distinction classique opérée dans les TIMS entre producteurs d'une part et consommateurs de l'autre. Dans un contexte caractérisé par des activités marquées de manière croissante par l'opinion (Orléan, 2011), les innovations sont toujours plus orientées par le sens que leur confèrent les consommateurs-utilisateurs-citoyens. De ce fait, à l'articulation entre l'économique et l'éthique, les milieux que l'on nomme ici *valuateurs* (voir Jeannerat dans ce numéro ; Livi *et al.*, 2014) sont amenés à imaginer et mettre en œuvre de nouvelles solutions qui, dans un contexte de transition écologique et de quête de durabilité, ont très souvent une dimension expérimentale et suscitent le débat dans la communauté ou au-delà. L'évaluation normative, qui en ressort légitime ou invalide, de la valeur économique attribuée au projet, que ce soit sous la forme de transactions marchandes, de *sponsoring* et/ou de subventions par les collectivités publiques. Aussi, du point de vue territorial, les milieux *valuateurs* observés ne sont pas confinés au local, mais articulent, souvent de manière évolutive, différents espaces et échelles. Là où les milieux innovateurs traditionnels relient innovation et production locale avec marché global, les milieux *valuateurs* captent des aspirations de la société qui ont souvent une dimension universelle (comme la durabilité, l'authenticité, *etc.*) et les interprètent à partir des compétences et des ressources locales pour leur conférer une forme plus ou moins marchande ; forme qui va être mise en œuvre dans l'espace régional (par exemple, une nouvelle solution de mobilité urbaine), mais qui peut aussi aspirer à connaître une diffusion plus large, que ce soit via des prestations marchandes ou comme modèle exemplaire qui sera reproduit et décliné ailleurs. L'espace des médias (principalement régional et national) et d'internet (multi-scalaire) jouent un rôle fondamental dans l'évaluation et la diffusion de ces projets.

Dans un contexte caractérisé par des incertitudes économiques, sociales et environnementales, le milieu, lorsqu'il est présent, doit reconfigurer les aspirations universelles de transition (au sens des *transitions studies* de Geels, 2002, 2005) dans un cadre concret. De par la volonté endogène des acteurs, il permet de faire émerger

des solutions à même d'articuler de manière novatrice les valeurs de responsabilité/durabilité, *etc.*, et de leur donner une forme plus ou moins marchande. Ces solutions peuvent ensuite être diffusées et réappropriées par d'autres. Ce mouvement de ré-ancrage dans le territoire local, en ouvrant à une recomposition des ressources locales, fait émerger des solutions spécifiques nouvelles. S'appuyant sur des dynamiques de publicisation, le milieuvaluateur se crée d'un côté des prédispositions sociales locales à de nouvelles manières de produire et de consommer. De l'autre côté, il est source d'inspiration pour une réappropriation multi-locale « horizontale » de ces nouvelles solutions dans d'autres contextes locaux (Huguenin et Jeannerat, 2017). Toutefois, ces solutions qui ne sont que partiellement marchandes ne peuvent pas se diffuser de la même manière que les innovations traditionnelles : elles doivent être appropriées activement par des communautés locales, des collectivités publiques, *etc.* (Von Hippel, 2017).

Dans ce sens, le renouveau actuel des communs (urbains notamment) et le foisonnement d'initiatives et de projets qui s'inscrivent dans son sillage, témoignent d'une volonté et d'une capacité des usagers et habitants à se mobiliser pour expérimenter et développer de nouvelles solutions pour un modèle de développement plus durable et inclusif (Kebir et Wallet, 2019).

Les théories de la transition ne sont jusqu'à présent pas parvenues à construire une vision territoriale du passage des innovations de niches (qui ne sont pas forcément « locales » au sens spatial du terme) à un régime sociotechnique stable (qui en principe relève d'une échelle spatiale supérieure) (Coenen et Truffer, 2012). En repartant des dynamiques endogènes locales, l'approche par les milieuxvaluateurs est une tentative dans ce sens.

La société pourra difficilement répondre aux aspirations et aux grands défis posés (transition écologique, durabilité, transition énergétique, économie circulaire, numérisation, intégration sociale, *etc.*) de façon simple et uniforme. Ces changements engageront des dynamiques territoriales par le haut et par le bas, liant l'ici et l'ailleurs, le local et les autres échelles institutionnelles et économiques, *etc.* Comme toujours, ces changements ne pourront se produire que par la mobilisation et la recomposition des ressources locales (Camagni *et al.*, 2004).

- 4 -

Ouverture conclusive - Les enjeux contemporains : mobilité des consommateurs, numérisation et mise en marché des territoires

Depuis la fin du fordisme, les transformations des relations entre l'espace et les mobilités d'une part, l'économie de l'autre, se sont succédées de plus en plus rapidement. Les années 1990 ont été marquées par une mobilité des facteurs, en particulier celle des capitaux. Avec les progrès de la numérisation et internet, c'est

l'accès à la connaissance qui s'est généralisé dans les pays du Nord. Les années 2000 ont été marquées par l'inversion du schéma spatial de base. À des systèmes d'innovation locaux fournissant des marchés indifférenciés globaux ont succédé des systèmes locaux donnant forme aux aspirations globales de la société, que ce soit en termes de durabilité, de responsabilité, d'authenticité, de sécurité... On passe d'une logique d'insertion des régions dans la mondialisation des marchés des biens à une logique de mise en marché beaucoup plus englobante des territoires, mise en marché qui concerne non seulement les territoires comme lieux de production, mais aussi comme supports des investissements à partir de la Global city, comme lieux d'ancrage des connaissances et des travailleurs, comme lieux de création de sens dans le contexte d'une économie de plus en plus basée sur la culture.

Depuis une quinzaine d'année, deux dimensions supplémentaires viennent encore compliquer l'image. La numérisation mobile accompagne et renforce considérablement la mobilité des consommateurs (touristes, résidents, visiteurs, étudiants, etc.). Il est aujourd'hui indispensable de prendre pleinement en compte les impacts de ces changements sur les hypothèses de recherche en économie territoriale. Les grandes régions métropolitaines, mais aussi les stations touristiques des zones montagnardes et côtières, ou encore certaines zones rurales bien connectées se disputent désormais les consommateurs mobiles. Cette globalisation de la demande requiert que chaque région se positionne non seulement dans la division spatiale du travail, mais de plus en plus dans la division spatiale de la consommation.

Ces phénomènes ont été bien identifiés par les travaux d'économie résidentielle et présenteielle, qui expliquent le lien entre la croissance régionale, la captation de consommateurs mobiles, le développement de services à la population de plus en plus important et la croissance d'une économie immobilière florissante depuis vingt ans (Davezies et Talandier, 2014 ; Ruault et Proulhac, 2014 ; Segessemann et Crevoisier, 2016). Ce basculement vers une économie centrée sur la consommation doit être comprise en lien avec la numérisation, et en particulier avec la numérisation mobile, qui l'accompagne et même la précède dorénavant de manière systématique.

À l'instar de la finance à partir des années 1990, un nombre considérable d'activités économiques sont désormais massivement conduites par la valeur opinion (Orléan, 2011). La finance est le premier grand marché qui, grâce aux réseaux électroniques, a fonctionné massivement à partir d'une opinion largement centrée sur elle-même, en l'occurrence celle de la communauté financière. Dorénavant, avec l'économie des plateformes, la plupart des champs de l'économie se mettent à fonctionner selon cette logique. De nouveaux algorithmes, générés à partir de débats plus ou moins formalisés se multiplient au sein des communautés spécialisées pour évaluer les vins, les produits et services « durables », les biens de luxe, les équipes de football, les stations touristiques, les universités, les hôpitaux, etc., ce dont rendent compte les théories de la valuation (Helgesson and Kjellberg 2013).

Dans une perspective territoriale, les transactions économiques sont dorénavant initiées sur la *scène numérique*, là où les consommateurs se renseignent et se forment une opinion quant aux qualités (les valeurs véhiculées par une activité, un produit,

une prestation, une destination, un immeuble, *etc.*) et aux quantités (les prix). Si le consommateur décide d'aller plus loin, il passe sur la *scène concrète*, là où les éléments matériels et immatériels ainsi que les acteurs impliqués vont être mis en présence par la mobilité pour construire la valeur d'usage. Le processus ne s'arrête pas là : les consommateurs vont ensuite rendre publique leur opinion quant à cette expérience via internet (Guex et Crevoisier, 2015).

À l'avenir, le développement des territoires sera probablement de plus en plus marqué par cette scène duale. L'opinion des communautés quant aux produits, aux services, aux destinations, aux lieux de résidence, *etc.*, est devenue tout aussi importante que les activités et les territoires concrets dans la construction de la valeur. Cette dernière est de moins en moins *incorporée* dans des produits ou des prestations et de plus en plus *encastrée* dans des cultures, des lieux, des communautés.

L'e-finance et l'e-commerce vident les lieux concrets que sont les bourses physiques et les centres villes commerçants. À l'inverse, l'e-tourisme remplit les lieux qui font le buzz jusqu'à provoquer des réactions de saturation. Quoi qu'il en soit, le développement de ces scènes numériques et concrètes que sont devenus les territoires résulte de combinaisons toujours plus sophistiquées des flux de biens et services, des moyens financiers, des travailleurs et des consommateurs. Les infrastructures sont certes numériques, mais la concrétisation des flux logistiques (livraisons, paiements, mobilité des personnes, *etc.*) et leur mise en présence dans certains lieux nécessitent des infrastructures de transport et immobilières de plus en plus considérables. D'autres lieux, comme de nombreuses villes de traditions industrielles, sont désertés en raison du manque d'attractivité pour des résidents et des consommateurs mobiles et souffrent de désinvestissements chroniques.

Comment penser dorénavant ces territoires fortement urbanisés, ou à tout le moins équipés, aptes à produire de manière compétitive, mais surtout attractifs ? C'est à l'avènement d'un véritable marché des territoires que l'on assiste aujourd'hui. Les villes deviennent des entités complexes de production/consommation qui concentrent des flux d'exportation et d'importation, mais qui vont également développer de plus en plus de circuits courts, comme dans le domaine de l'énergie ou de l'agroalimentaire. Ces éléments réinterrogent fortement les théories traditionnelles du développement territorial, qui pour la quasi-totalité, considèrent que les activités amenant un flux entrant dans la région (industrie exportatrice, services marchands, tourisme, attractivité résidentielle, *etc.*) sont déterminantes et engendrent un phénomène multiplicateur à l'intérieur de la région. Or, la mobilité fortement accrue des consommateurs, le commerce électronique et d'autres activités en ligne remettent en partie en cause cet effet multiplicateur. Il s'agit donc de repenser les théories du développement territorial fondées sur la base économique. Au-delà des logiques purement marchandes, il sera de plus en plus nécessaire de développer ce qui constituera les biens collectifs et communs de ces entités. Les interdépendances spatiales, les tensions comme les synergies, vont certainement devenir un des objets essentiels de l'économie territoriale des années à venir.

Une autre question qui se pose d'un point de vue territorial est celle de la cohésion d'un monde qui se construit à partir des multiples connexions individuelles via internet. La structuration en communautés sera-t-elle fonction davantage des questions de fonctionnalité (par exemple les transports, l'administration publique, *etc.*), des dimensions culturelles et linguistiques (les *youtubers*, les amateurs de football, *etc.*), de l'idéologie (les valeurs libertariennes liées aux cryptomonnaies), *etc.* ? Au-delà des communautés se profilent les grandes structures de ce capitalisme numérique, les GAFAM qui contrôlent les réseaux et surtout les interfaces partagées et les données des utilisateurs, grandes structures qui déterminent la géographie de l'ensemble.

De toute évidence, ce sera tout cela à la fois et l'approche territoriale, centrée sur l'identification des relations, des proximités et des distances, des ensembles, du local et du global, des emboitements des institutions, *etc.*, aura quelque chose à dire pour rendre compte de cette société en devenir.

Références bibliographiques

- Bathelt H, Malmberg A, Maskell P (2004) Clusters and knowledge: local buzz, global pipelines and the process of knowledge creation. *Progress in Human Geography* 28(1): 31-56.
- Becattini G (1990) The marshallian industrial district as a socio-economic notion. In: Pyke F S, Becattini G, Sengenberger W (eds) *Industrial districts and inter-firm cooperation in Italy*. International Institute for Labour Studies, Geneva: 37-51
- Beckert J, Aspers P (2011) *The worth of goods: valuation and pricing in the economy*. Oxford University Press, New-York.
- Benko G, Lipietz A (1992) *Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Presses universitaires de France, Paris.
- Camagni R, Maillat D (2006) *Milieus innovateurs : théorie et politiques*. Economica (Anthropos), Paris.
- Camagni R, Maillat D, Mattéaccioli A (2004) *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*. Éditions Économie et Société (EdES), Neuchâtel.
- Chesnais F (2004) *La finance mondialisée*. La Découverte, Paris.
- Clark G L, Wójcik D (2007) *The geography of finance: corporate governance in the global marketplace*. Oxford University Press.
- Coenen L, Truffer B (2012) Places and spaces of sustainability transitions: geographical contributions to an emerging research and policy field. *European Planning Studies* 20(3): 367-374.
- Colletis-Wahl K, Corpataux J, Crevoisier O, Kebir L, Pecqueur B, Peyrache-Gadeau V (2008) The territorial economy: a general approach in order to understand and deal with globalization. In: Aranguren Querejeta M J, Iturrioz Landart C, Wilson J R (eds) *Networks, governance and economic development: bridging disciplinary frontiers*. Edward Elgar Publishing, Cheltenham: 21-29
- Conseil Européen (2000) Conclusions de la Présidence. [en ligne] http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.f0.htm.
- Corpataux J, Crevoisier O (2005) Increased capital mobility/liquidity and its repercussions at regional level: some lessons from the experiences of Switzerland and the United Kingdom (1975-2000). *European Urban and Regional Studies* 12(4): 315-334.
- Courlet C (2008) *L'économie territoriale*. Presses universitaires de Grenoble.
- Crevoisier O (2010) La pertinence de l'approche territoriale. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2010 (5) : 969-985.

- Crevoisier O, Jeannerat H (2009) Territorial knowledge dynamics: from the proximity paradigm to multi-location milieus. *European Planning Studies* 17(8): 1223-1241.
- Crevoisier O, Theurillat T, Araujo P (2011) Les territoires de l'industrie financière : quelles suites à la crise de 2008-2009 ? *Revue d'économie industrielle* 134 : 133-158.
- Davezies L, Talandier M (2014) *L'émergence des systèmes productivo-résidentiels. Territoires productifs-territoires résidentiels : quelles interactions ?* La Documentation Française (travaux du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), Paris.
- Doz Y, Santos J, Williamson P J (2001) *From global to metanational: how companies win in the knowledge economy*. Harvard Business School Press, Boston.
- Engelen E, Konings M, Fernandez R (2010) Geographies of financialization in disarray: the Dutch case in comparative perspective. *Economic Geography* 86(1): 53-73.
- Garofoli G (1992) Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogène. In : Benko G, Lipietz A (dir.) *Les régions qui gagnent : districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Presses universitaires de France, Paris : 57-80.
- Geels F W (2002) Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study. *Research Policy* 31(8-9): 1257-1274.
- Geels F W (2005) *Technological transitions and system innovations: a co-evolutionary and socio-technical analysis*. Edward Elgar Publishing, Cheltenham.
- Guex D, Crevoisier O (2015) A comprehensive socio-economic model of the experience economy: the territorial stage. In: Lorentzen A, Topsø Larsen K, Schrøder L (eds) *Spatial dynamics in the experience economy*. Routledge, London: 119-138.
- Han B-C (2016) *Psychopolitique : le néolibéralisme et les nouvelles techniques du pouvoir*. Circé, Oberhausbergen.
- Helgesson C-F, Kjellberg H (2013) Introduction: values and valuations in market practice. *Journal of Cultural Economy* 6(4): 361-369.
- Helgesson C-F, Muniesa F (2013) For what it's worth: an introduction to valuation studies. *Valuation Studies* 1(1): 1-10.
- Huguenin A, Jeannerat H (2017) Creating change through pilot and demonstration projects: towards a valuation policy approach. *Research Policy* 46(3): 624-635.
- Jeannerat H (2013) Staging experience, valuing authenticity: towards a market perspective on territorial development. *European Urban and Regional Studies* 20(4): 370-384.
- Jeannerat H, Haisch T, Crevoisier O, Mayer H (2017) *Pour une politique de communs innovatifs*. Notes de recherches. INNO-Futures, Neuchâtel/Berne.
- Karpik L (2008) De l'existence et de la portée de l'économie des singularités. *Revue française de sociologie* 49 (2) : 407-421.
- Kebir L, Wallet F (2019) Biens communs et développement territorial : éléments de réflexion autour des enjeux de gouvernance. In : Michon P (dir.) *Les biens communs : un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXI^e siècle*. Presses universitaires de Rennes : 131-160.
- Kebir L, Crevoisier O, Costa P, Peyrache-Gadeau V (2017) *Sustainable innovation and regional development: rethinking innovative milieus*. Edward Elgar Publishing, Cheltenham.
- Kjellberg H, Mallard A, Arjaliès D-L, Aspers P, Beljean S, Bidet A, Corsin A, Didier E, Fourcade M, Geiger S, Hoeyer K, Lamont M, MacKenzie D, Maurer B, Mouritsen J, Sjøgren E, Tryggestad K, Vatin F, Woolgar S (2013) Valuation studies? Our collective two cents. *Valuation Studies* 1(1): 11-30.
- Krueger R, Agyeman J (2005) Sustainability schizophrenia or "actually existing sustainabilities?" toward a broader understanding of the politics and promise of local sustainability in the US. *Geoforum* 36(4): 410-417.
- Lagendijk A (2006) Learning from conceptual flow in regional studies: framing present debates, unbracketing past debates. *Regional Studies* 40(4): 385-399.
- Leyshon A, Thrift N J (1997) *Money/Space: geographies of monetary transformation*. Routledge, London.

Note conclusive

- Liefooghe C (2010) Économie créative et développement des territoires : enjeux et perspectives de recherche. *Innovations* 31 (1) : 181-197.
- Livi C, Jeannerat H, Crevoisier O (2014) From regional innovation to multi-local valuation milieus: the case of Western Switzerland photovoltaic industry. In: Rutten R, Bennenworth P, Irawati D, Boekema F (eds) *The social dynamics of innovation networks*. Routledge, London: 23-41.
- Lordon F (2000) *Fonds de pension, piège à con ? Mirage de la démocratie actionnariale*. Raisons d'agir, Paris.
- Lorentzen A, Jeannerat H (2013) Urban and regional studies in the experience economy: what kind of turn? *European Urban and Regional Studies* 20(4): 363-369.
- Lorentzen A, Topsø Larsen K, Schrøder L (2015) *Spatial dynamics in the experience economy*. Routledge, London.
- Maillat D (1998) From the industrial district to the innovative milieu: contribution to an analysis of territorialised productive organisations. *Recherches Économiques de Louvain/Louvain Economic Review* 64 (1) : 111-129.
- Maillat D, Kebir L (1999) Learning region et systèmes territoriaux de production. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 1999 (3) : 429-448.
- Maillat D, Quévit M, Senn L (1993) *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*. Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs (GREMI)/Éditions Économie et Société (EdES), Neuchâtel.
- Martin R L, Pollard J (2017) *Handbook on the geographies of money and finance*. Edward Elgar Publishing, Cheltenham.
- Matteaccioli A (2004) *Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale*. L'Harmattan, Paris.
- O'Brien R (1992) *Global financial integration: the end of geography*. The Royal Institute of International Affairs, London.
- Orléan A (2011) *L'empire de la valeur : refonder l'économie*. Éditions du Seuil, Paris.
- Pecqueur B (2007) L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation. *L'Économie politique* (33) : 41-52.
- Peyrache-Gadeau V (2007) Natural resources, innovative milieux and the environmentally sustainable development of regions. *European Planning Studies* 15(7): 945-959.
- Piore M J, Sabel C F (1984) *The second industrial divide: possibilities for prosperity*. Basic Books, New York.
- Planque B (1991) Note sur la notion de réseau d'innovation. Réseaux contractuels et réseaux « conventionnels ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 1991 (3-4) : 295-320.
- Ratti R, Bramanti R, Gordon R (1997) *The dynamics of innovative regions. The GREMI approach*. Ashgate, Aldershot.
- Ruault J-F, Proulhac L (2014) Déplacements de consommation et transferts de richesses en Île-de-France. *Géographie, économie, société* 16 (1) : 91-122.
- Sabel C F (1989) Flexible specialisation and re-emergence of regional economics. In: Hirst P Q, Zeitlin J (eds) *Reversing industrial decline? Industrial structure and policy in Britain and her competitors*. Berg Publishers, Oxford: 17-70.
- Sassen S (1991) *The global city: New-York, London, Tokyo*. Princeton University Press.
- Segessemann A, Crevoisier O (2016) Beyond economic base theory: the role of the residential economy in attracting income to Swiss regions. *Regional Studies* 50(8): 1388-1403.
- Shearmur R, Carrincazeaux C, Doloreux D (2016) *Handbook on the geographies of innovation*. Edward Elgar Publishing, Cheltenham.
- Storper M, Walker R (1989) *The capitalist imperative: territory, technology and industrial growth*. Basil Blackwell, New-York.
- Vatin F (2009) *Évaluer et valoriser : une sociologie économique de la mesure*. Presses universitaires du Mirail, Toulouse.
- Von Hippel E (2017) *Free innovation*. MIT Press, Cambridge.

Notes

- 1 - Ph. Aydalot a été l'initiateur du Groupe de Recherches Européen sur les Milieux Innovateurs (GREMI), réseau dont Denis Maillat a été le secrétaire et l'un des principaux animateurs.
- 2 - Pour plus de précisions, voir <http://www.fingeo.net/>.